



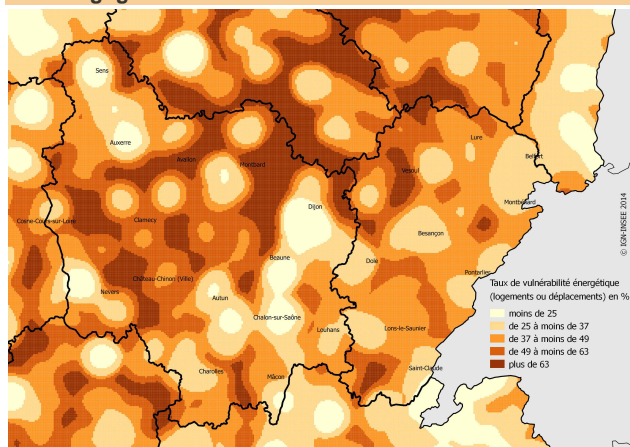
Un ménage sur trois exposé à la vulnérabilité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, 34 % des ménages sont exposés à la vulnérabilité énergétique. C'est davantage qu'en moyenne en France métropolitaine. Un climat plus froid, un parc de logements plus ancien et une plus faible urbanisation expliquent cette plus grande vulnérabilité régionale. Résider dans un logement ancien, se chauffer au fioul, ou vivre dans une grande maison alourdit le poids de la facture énergétique, surtout si le niveau de revenu est faible. La vulnérabilité liée aux dépenses en carburant augmente quant à elle avec l'éloignement des centres urbains où se concentrent emplois, équipements et services.

Audrey Mirault (Insee Franche-Comté), Christine Charton (Insee Bourgogne)

En Bourgogne-Franche-Comté, 419 000 ménages, soit 34 % de l'ensemble des ménages, consacrent plus de 8 % de leur revenu disponible à des dépenses en énergie pour leur logement ou plus de 4,5 % à des dépenses en carburant pour se déplacer en voiture pour aller au travail, étudier ou accéder aux principaux services de la vie quotidienne (figure 1). Ces seuils de 8 % et 4,5 % (définitions) reflètent des dépenses potentiellement importantes pour ces ménages qui se trouvent ainsi exposés à la vulnérabilité énergétique. Avec une différence de 12 points par rapport au taux national, la région apparaît comme l'une des plus concernées par cette problématique ciblée comme prioritaire dans la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020.

1 419 000 ménages en situation de vulnérabilité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL, SoeS Anah

Dépenses de chauffage, première cause de vulnérabilité énergétique

En Bourgogne-Franche-Comté, 295 400 ménages consacrent une part importante de leur revenu pour chauffer leur logement, soit un ménage sur quatre. La facture annuelle moyenne d'un ménage s'élève à 1 560 euros dans la région pour 1 250 euros en France métropolitaine. Outre l'influence du climat, la facture de chauffage dépend du type de logement, de son ancienneté, du mode de chauffage et de sa surface. La vulnérabilité touche principalement des ménages résidant dans des logements anciens, construits avant 1975, année de l'application de la première réglementation thermique. Ces logements sont plus souvent mal isolés, surtout s'ils n'ont pas fait l'objet de rénovation. Ils sont également plus fréquemment chauffés au fioul, surtout lorsqu'il s'agit de maisons individuelles.

2 Un parc de logement potentiellement plus énergivore

Part en %	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
Logements individuels	64	57
Logements construits avant 1974	62	58
Présidences principales dépassant 100 m ²	34	30
Logements chauffés au fioul	22	16

Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL, SoeS Anah

Chauffer une maison coûte en moyenne 1 800 euros par an en Bourgogne-Franche-Comté contre 1 200 euros pour un appartement. Au sein de l'habitat collectif, les superficies sont en moyenne plus faibles que dans l'habitat individuel et les performances énergétiques des bâtiments meilleures. La structure du parc de logements diffère selon la nature de la commune.

Dans les communes densément peuplées ou de densité intermédiaire, l'habitat collectif est souvent majoritaire. Il est en revanche peu présent dans les communes peu ou très peu denses. La facture énergétique annuelle en chauffage varie ainsi de 1 200 euros pour les logements situés dans les communes densément peuplées à 1 750 euros pour les logements implantés dans les communes peu ou très peu denses. Cette facture pèse particulièrement dans le budget des ménages aux revenus modestes, et les expose plus fréquemment au risque de vulnérabilité énergétique. Au sein des communes peu ou très peu denses, ces ménages sont davantage présents dans le Morvan et le Haut-Nivernais pour la Nièvre, dans le nord et l'ouest de la Haute-Saône, dans le Jura et en Puisaye dans l'Yonne.

3 Des logements plus économes dans les communes rurales

Type de commune	Répartition des logements (en %)	Part des logements (en %)		Part de ménages vulnérables (logement)
		Dépense pour le chauffage dans l'habitat collectif	construits avant 1974	
Communes densément peuplées	15	1 200	80	62
Communes de densité intermédiaire	33	1 430	51	65
Communes peu denses	40	1 730	16	58
Communes très peu denses	12	1 770	5	70
Bourgogne-Franche-Comté	100	1 560	36	62

Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL, SoeS Anah

Vulnérabilité liée au carburant : forte en dehors des pôles urbains

La vulnérabilité énergétique concerne également les ménages qui consacrent plus de 4,5 % de leur revenu pour acheter le carburant nécessaire aux trajets contraints, soit pour se rendre au travail ou sur le lieu d'études, soit pour accéder aux services de santé et de la vie quotidienne. En Bourgogne-Franche-Comté, 181 800 ménages sont concernés, soit 15 % de l'ensemble des ménages contre 10 % en moyenne en France. La vulnérabilité énergétique liée aux déplacements touche davantage les zones peu denses, là où les ménages habitent loin des lieux d'emploi, d'équipements ou de services (figure 4). Pour les ménages qui utilisent leur voiture pour se déplacer, la facture énergétique atteint en moyenne 870 euros par an. Dans la région, 84 % des ménages se déplacent en voiture, et un ménage sur deux utilise ce mode de transport pour aller au travail. Le budget correspondant d'un ménage résidant dans une commune très peu dense est en moyenne de 1 400 euros par an. Les déplacements hors domicile-travail représentent presque les deux tiers de cette dépense. À l'inverse, résider dans une commune densément peuplée permet de limiter les dépenses en carburant, la facture énergétique s'élevant dans ce cas à 420 euros en moyenne par an. En effet, les trajets effectués sont en moyenne plus courts et l'offre de transports alternatifs à la voiture y est davantage développée.

4 Les déplacements contraints en voiture pèsent lourdement sur le budget des ménages ruraux

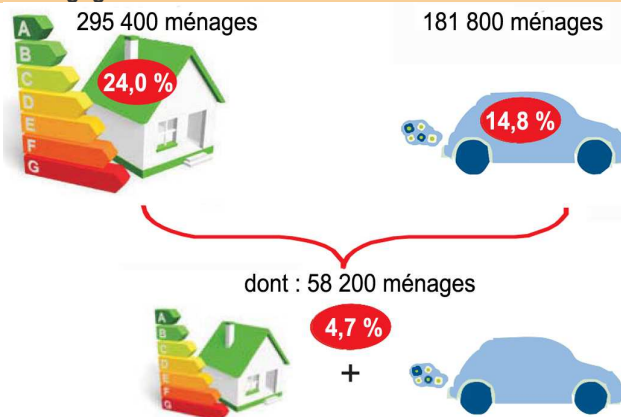
Type de commune	Part des ménages se déplaçant en voiture (en %)	Dépenses en carburant (en €/an)		Nombre de ménages vulnérables	Part de ménages vulnérables (carburant) (en %)
		Trajet domicile-travail	Autres trajets contraints		
Communes densément peuplées	74	250	170	11 530	6,2
Communes de densité intermédiaire	81	310	200	18 590	4,6
Communes peu denses	90	500	620	98 690	20,0
Communes très peu denses	91	510	880	52 990	37,0
Bourgogne-Franche-Comté	84	400	460	181 800	14,8

Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL, SoeS Anah

Double vulnérabilité énergétique plus grande en milieu rural

Parmi les ménages vulnérables, 58 200 cumulent les deux types de vulnérabilité (figure 5). Cette double vulnérabilité concerne ainsi 4,7 % des ménages de la région, contre 3,2 % en moyenne en province. Les ménages résidant dans le Morvan, le Haut-Nivernais, le Châtillonnais, le Tonnerrois, le nord et l'ouest de la Haute-Saône, ainsi qu'en Puisaye sont les plus exposés à cette double vulnérabilité. Ils cumulent plus souvent faibles revenus, habitat économe et éloignement des pôles d'emploi et de services.

5 58 200 ménages en situation de double vulnérabilité énergétique en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Insee Recensement 2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL, SoeS Anah

Définitions

Un ménage est considéré comme **vulnérable** si son taux d'effort (dépenses énergétiques / revenu disponible) dépasse un certain seuil, par exemple le double du taux d'effort médian national. En France, cela correspond à plus de 8 % du revenu disponible pour l'énergie du logement ou plus de 4,5 % pour le carburant.

La répartition des communes selon leur « **degré d'urbanisation** » repose sur une méthode conçue par la Commission européenne, fondée sur des calculs de densité et de population selon un principe d'agrégation de carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle utilise une approche plutôt morphologique, le rural correspondant aux espaces les moins densément peuplés selon des seuils choisis au niveau européen. De plus, elle définit des degrés d'urbanisation, permettant de dépasser l'approche binaire marquant une commune comme étant rurale ou urbaine. Les seuils de densité et de population ont été fixés pour tous les pays européens de manière homogène, ce qui assure la comparabilité des situations. Ces seuils, relativement élevés pour la France, conduisent à une définition plutôt restrictive de l'urbain. Aussi, l'Insee a cherché à qualifier plus finement ce vaste espace rural en créant, selon la même méthode, un degré supplémentaire identifiant, parmi les zones peu denses, des zones très peu denses. L'ajout d'un degré de moindre densité à la typologie européenne permet alors de répartir les communes françaises en quatre catégories.

Insee Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

Crédit photo :
Copyright CRT Franche-Comté

ISSN : 2416 - 898X (en ligne)
ISSN : 2425 - 0392 (imprimé)

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Lebeau Y., Perron P., « Les ménages francs-comtois particulièrement exposés à la vulnérabilité énergétique », Insee Analyses Franche-Comté n° 8, avril 2015
- Mairey F., Perron P., « Les ménages francs-comtois face à leurs dépenses de chauffage ou de carburant : qui sont les plus vulnérables ? », Insee Dossier Franche-Comté n° 6, décembre 2015
- Bertrand M., Lecrenais C., Silactchom C., « La Côte-d'Or composée de sept territoires et du Grand Dijon », Insee Analyses Bourgogne n° 7, avril 2015
- Cochez N., Durieux É., Levy D., « Vulnérabilité énergétique - Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget », Insee Première n° 1530, janvier 2015

